

Un jour dans le vaisseau de la Fée des Baies

Contribution d'un témoin venu d'ailleurs

3^{ème} escale du Temps des arts de la rue en Bretagne
22 mars 2007 - St Aubin du Cormier

L'éternelle question : c'est quoi les arts de la rue ?

Je suis arrivé à Rennes la veille au soir de la rencontre - très chaleureusement reçu par l'équipe de Tuchenn que nous avons accueilli il y a 6 ans dans notre festival - avec mes doutes sempiternels : est-ce que je me reconnais dans l'appellation « arts de la rue » ? Je me sentais presque illégitime de venir parler de mes projets alors que je ne peux pas dire qu'ils soient véritablement fondés sur « les arts de la rue ». Disons que j'ai rencontré les arts de la rue plutôt dans la lignée de la décentralisation théâtrale et l'utopie que le théâtre peut (et doit) aller partout et peut (et doit) concerner tout le monde plutôt que dans une familiarité avec l'esthétique « rue ».

Et puis ce que j'ai entendu m'a vite rassuré. De mes quelques échanges avec Bernard Colin aux premières interventions de la 3^è escale, je n'ai pas senti que vous portiez « les arts de la rue » comme une bannière. Et plutôt qu'en faire un territoire circonscrit, il m'a semblé que vous ouvriez votre navire à tous les vents. Michèle Bosseur rappelait ainsi dans son introduction l'extrême hétérogénéité (d'appellations, de disciplines) des arts de la rue, le plus petit dénominateur commun étant de placer « le projet artistique au cœur de l'espace public », ce dans quoi je me reconnais complètement.

On revient souvent sur cette hétérogénéité quand on veut définir les arts de la rue. Et cela doit nous prémunir de vouloir sectoriser les arts de la rue en disant, comme on l'entend souvent, « ça c'est de la rue » ou « ça ce n'en est pas ». Au bout du compte, il me semble qu'il faut accepter que « arts de salles de spectacle » et « arts de la rue » ne sont pas deux ensembles disjoints et séparés, mais qu'il existe un continuum des formes et des pratiques de la salle à la rue. Il y a des spectacles dont on sait qu'ils sont vraiment de salle, faits et pensés pour être joués uniquement dans des théâtres et qui ne pourraient être transposés dans l'espace public. Il y a des spectacles qui sont vraiment de rue et qui ne supporteraient pas de se faire enfermés dans un théâtre. Mais il y a aussi une grande partie des compagnies et des spectacles qui se situent entre ces deux pôles, empruntant à chacun des deux savoir-faire et

esthétiques, passant souvent de l'un à l'autre avec le même spectacle ou avec des spectacles différents. C'est pour cela qu'il me paraît plus opportun d'envisager les pratiques du spectacle vivant comme un continuum de la salle à la rue, où de proche en proche les pratiques changent sur certains points mais pas forcément du tout au tout.

Pour avancer dans la définition des arts de la rue je crois qu'il faut reconnaître que les frontières sont poreuses entre théâtre de salle et théâtre de rue et que dans la réalité les passages de l'un à l'autre sont nombreux. On ne définira pas les arts de la rue par opposition au théâtre de salle et en insistant sur ce qui les sépare et les rend spécifique. On ne définira pas les arts de la rue par des critères (la gratuité, telle utilisation de l'espace public....) Je crois qu'on définira plutôt les arts de la rue par des interrogations fondatrices, par un mouvement qui nous fait nous déplacer sur ce continuum. C'est le fait de se poser certaines questions avec une certaine acuité qui fait les arts de la rue, notamment le rapport aux spectateurs et le rapport à l'espace. Les exemples des interventions d'H.Lelardoux (qui a dit me semble-t-il avoir découvert dehors un nouveau questionnement scénographique) et de D. Le Bougeant (« la rue fait réinterroger ceux qui jouent en salle au niveau de leur rapport au public et à l'espace ») me semblent aller dans ce sens. Finalement, plutôt que dire « ce que tu fais c'est de la rue ou ce n'en est pas », ne vaudrait-il pas mieux se dire « comment tu interrogues le rapport à l'espace et au spectateur ? »

De la pratique de la fédération

L'enjeu de la définition des arts de la rue est me semble-t-il très important car il conditionne la façon dont les professionnels se mobilisent et se fédèrent. C'est en fonction de ce qu'on imagine être et de ce qu'on voudrait qu'il soit reconnu que l'on agit et revendique. Mais la « Fée des baies » a-t-elle pour objet de faire émerger et de défendre les intérêts d'un groupe professionnel ?

La fédération régionale porte un nom de fée et n'a pas d'existence « bureaucratique », les programmeurs s'appellent des « passeurs », les « paroles » remplacent les « discours », c'est à un comédien qu'on a donné le rôle de modérateur. Il y a quelque chose de différent à la « fée des baies », où l'on sent le désir d'éviter les dérives sclérosantes de toute organisation collective et de réinventer la manière de réfléchir et d'agir ensemble, en n'oubliant pas d'user de ce qui fait la force du spectacle vivant, l'humanité et la poésie. Toute la matinée je suis surpris par la sérénité apparente. J'ai l'impression qu'on s'éloigne des tentations corporatistes de ce type de regroupement et des prises de paroles intéressées où chacun ne joue que le rôle qu'on attend de lui, et où ces interventions ne servent pas à débattre mais à rappeler qu'on est là et qu'on existe. J'ai l'impression que les gens ici réunis ont vraiment envie d'inventer un cheminement collectif de qualité.

Suis-je trop naïf ? Est-ce que je projette mes propres réticences à l'engagement corporatiste des fédérations ? Ou bien les bretons sont-ils plus « modérés » et moins enclins à revendiquer ? J'avoue à ce sujet avoir été très étonné d'entendre, dans son intervention du matin, le conseiller théâtre de la DRAC solliciter les compagnies pour qu'elles déposent des demandes d'aides de subvention, plus habitué - dans ma région en particulier - à voir les compagnies se fédérer pour dénoncer - souvent ardemment - le manque de soutien des arts de la rue.

Sans tirer de conclusion hâtive j'avoue regretter de ne pas avoir assisté à un débat entre élus et professionnels. Juste pour tester un peu plus mon impression de sérénité. Pour savoir comment le dialogue se déroulait. Est-ce qu'il dépasse vraiment le hiatus récurrent bonnes paroles d'un côté et frustrations corporatistes de l'autre ? Est-ce qu'il s'invente vraiment un dialogue constructif ? D'après ce que j'ai vu et entendu je le crois, mais je n'en ai sûrement pas assez vu....

La question du jour

« Les arts de la rue, une opportunité pour la politique culturelle de nos territoires »

Comme souvent dans ce genre de rencontres, ce n'est pas forcément du sujet annoncé dont on parle le plus. Votre 3^{ème} escale n'a, je crois, pas tellement échappé à la règle. Cela dit les différents témoignages du début d'après-midi ont raconté des choses importantes à ce sujet, à savoir : il y a de nouveaux espaces de la diffusion du spectacle vivant (un peu comme un troisième âge de la décentralisation), il y a de nouveaux acteurs (citoyens, associations, intercommunalités et collectivités territoriales) et il y a très souvent une convergence de vues et d'intérêts entre les arts de la rue, ces nouveaux espaces et ces nouveaux acteurs.

Peut-être cela aurait-il fait du bien de revenir à la question du jour quand en fin d'après-midi nous avons tendance à broyer du noir en s'interrogeant sur le nombre d'artistes et sur leurs problèmes économiques. Rappeler la création récente de nouveaux espaces dans lesquels les arts de la rue trouvent un terrain de développement et d'épanouissement aurait pu nous mettre un peu de baume au cœur, comme l'a fait l'intervention de cet élu de St Aubin qui nous a rappelé qu'à chaque fois que des élus se convainquent de la nécessité d'une politique culturelle et s'en emparent, des nouveaux espaces se créent.

On aurait pu finir par se convaincre que les politiques culturelles territoriales étaient une opportunité pour les arts de la rue. Vous me direz que ce n'était pas exactement la question du jour mais son corollaire. C'est vrai, mais la question a peut-être été légèrement déplacée car les artistes étaient massivement majoritaires, et

c'est justement le petit bémol que j'apporterais à cette belle journée. Ah qu'il aurait été intéressant d'entendre plus d'élus se poser des questions d'action culturelle territoriale (des élus convaincus, d'autres hésitants, des complètement étrangers à toute politique culturelle...). Peut-être que ce dialogue les aurait eux aussi amenés à se dire que les arts de la rue sont une opportunité pour leurs politiques. Mais c'est certainement utopique d'envisager de faire se déplacer aussi facilement les élus locaux sur ce genre de rencontre professionnelle. Mais encore une fois c'est cette utopie d'un vrai dialogue entre élus et professionnels (en fait élus / citoyens) qui me semble ouvrir des perspectives.

Revenons donc à ce que les différents témoignages du début d'après-midi ont dit de la question initialement posée et que les élus auraient été inspirés de venir en nombre entendre.

D'abord, de nouveaux espaces de diffusion professionnelle du spectacle vivant s'ouvrent sur ce qu'il est convenu d'appeler les territoires (c'est-à-dire plutôt des espaces ruraux ou péri-urbains qui globalement n'avaient pas été concernés par les différents temps de la décentralisation théâtrale et qui sont généralement identifiés aujourd'hui comme communautés de communes, pays, parcs naturels...) Et les collectivités territoriales (départements et régions) s'y impliquent.

Ensuite, les témoins nous ont dit aussi combien le rôle des citoyens était important dans ce mouvement. En effet, l'initiative des projets est souvent le fait d'abord de citoyens isolés qui convainquent petit à petit des élus. C'est le cas du festival Désarticulé de Moulins, c'est aussi le cas des expériences que j'ai rapportées. Ce que je crois savoir de l'aventure du Fourneau emprunte aussi à ce schéma d'action. Tout se passe donc un peu comme si la décentralisation de la politique culturelle se poursuivait par « le bas ». Elle n'est plus impulsée par l'Etat mais plutôt par des citoyens qui revendiquent l'accès à la culture à l'endroit où ils vivent et qui parviennent à convaincre des élus locaux de cette nécessité.

Enfin, ce que nous ont dit ces témoignages c'est qu'à chaque fois il y a eu une rencontre heureuse avec les arts de la rue. Parce que les arts de la rue, dans la façon dont ils répondent à la question des lieux de représentation et du rapport au public, entrent en résonance avec les problématiques des territoires. Concrètement, les arts de la rue sont une opportunité pour les politiques culturelles territoriales parce qu'ils savent répondre à l'absence d'équipement et à la non-familiarité du public avec le spectacle vivant. Souvent les arts de la rue placent au cœur du projet artistique des questions que se posent les agents de l'action publique territoriale : comment aller concerner des gens qui ne vont pas forcément au spectacle ? Où faire du spectacle quand il n'y a pas de lieu dédié à cela ? De ce fait les artistes de la rue ont beaucoup de choses à dire aux élus qui se penchent sur les politiques culturelles des territoires.

Ce dont on a vraiment parlé

Les différents témoignages ont donc dit - en filigrane - beaucoup de choses de la question posée. Pour autant ce n'est pas tant de cette question que nous avons débattu mais plutôt de la suivante : « y a-t-il trop d'artistes ? » ou dit autrement « y a-t-il une crise de surproduction de spectacles ? »

Formulée ainsi la question est assez provocatrice et on comprend que cela ait suscité autant de réactions même si au cours du débat elle n'a jamais été véritablement posée en ces termes. Mais c'est bien de cela dont on a parlé, avec en toile de fond la question de l'intermittence du spectacle. Notons au passage combien le problème de l'intermittence a sa place dans la réflexion sur les politiques culturelles territoriales, car dans ces nouveaux espaces plus qu'ailleurs peut-être, le régime d'assurance-chômage des intermittents vient servir de complément de financement. Dit autrement : il serait difficile d'imaginer des politiques culturelles sur les territoires sans intermittence.

Comment en est-on arrivé à parler de cette question ? En prenant la parole après les témoignages, les professionnels présents en sont vite venus à ce qui les préoccupe tous : comment avoir les moyens de travailler. Et quand on parle des moyens, de leur attribution, de leur répartition, on parle en fait de la régulation du marché. Je crois que c'est de ça dont on a parlé quand on a évoqué les budgets faibles, les prix de plus en plus bas des spectacles, la difficulté à tourner, la surproduction, le problème de la répartition des financements etc.

Si cela a suscité de vives réactions c'est parce que l'idée de surproduction revoie à une position « malthusienne » qui consiste à considérer que les ressources (les budgets à consacrer au spectacle) sont fixes et non augmentables et qu'il faut donc ajuster (à la baisse) le nombre d'artistes ou leur rémunération. Effectivement ce raisonnement est présent dans la société (pas que dans le domaine culturel d'ailleurs), et la crise de 2003 l'a fait resurgir de façon révoltante. Il est donc normal que les artistes se dressent comme un seul homme quand ils entendent dire qu'ils sont trop nombreux.

Pour autant il n'est pas illégitime de se demander comment on régule le marché. Si on ne tombe pas tout de suite dans la réponse malthusienne qui consiste à dire qu'il y a trop d'artistes il n'est pas illégitime de se demander combien une société peut rémunérer d'artistes comme le faisait J.-C. Baudet, conseiller théâtre à la DRAC. Je crois que cela rejoint l'intervention de T.Lorent, qui, à travers l'exemple de la marie de Châlon sur Saône, rappelait que le problème des moyens renvoie à la responsabilité des élus et donc à un choix de société.

C'est ce qui m'a plu dans cette journée. Loin de tout corporatisme j'ai l'impression qu'on a touché des questions essentielles, notamment celle des règles collectives qui organisent notre métier. Question qui est d'autant plus importante pour nous que le marché du travail des artistes (en particulier des arts de la rue) est ce que l'on appelle en sciences sociales un « marché ouvert », c'est-à-dire qu'il n'y a pas de ticket d'entrée rédhibitoire sur ce marché. Cela ne veut pas dire que devient artiste qui veut mais il n'y a pas de barrière à ceux qui croient pouvoir tenter leur chance. Il n'y a pas de passage obligé par une Ecole, un diplôme, un concours pour entrer sur ce marché. Je crois que le témoignage « sensible » de Gildas Puget et de sa rencontre avec les arts de la rue racontait ça. Par opposition il y a des marchés du travail dits « fermés » où l'on régule l'entrée sur le marché par exemple en définissant le nombre de postes ouverts au diplôme et en faisant de ce diplôme la condition sine qua non d'exercice du métier.

Le marché du travail des artistes est « ouvert », les règles sont donc à inventer, à débattre. C'est en partie ce que l'on a fait. D'aucuns voudraient déréguler et laisser le marché faire le tri. La loi de la jungle en quelque sorte. Tant que nous nous emparerons de ces questions, sans craindre de manipuler ces notions économiques de marché pourtant si éloignées de l'idée que l'on se fait de notre métier, nous ne nous laisserons pas imposer cette loi de la jungle.

Alors pour saluer cette exigence politique que vous avez eue, et à laquelle j'ai eu bonheur de participer, parce que vous avez su éviter les réflexes corporatistes et vous poser de vraies questions, même si elles vous éloignaient parfois des préoccupations liées strictement à votre rencontre professionnelle, et enfin pour votre accueil simple et chaleureux et conformément à la tradition qui est la vôtre je vous propose de vous applaudir les uns les autres.

Fabien Bergès,
Humani Théâtre
contact@humanitheatre.fr
06 76 71 48 56